

Collecte des DAS

Pour le premier collecteur :

- 1- Récupérer votre kit (fût de 50 litres + boîte à aiguilles) le jour du passage du camion de collecte (tableau ci-dessous)
- 2- Réglez le kit par chèque de 39€ TTC à l'ordre de « Gestion Déchet Pro ».
- 3- Rapportez votre kit lors de la prochaine collecte 6 mois plus tard (poids maxi 15kg)

Pour les collectes suivantes :

Le GDS 19 vous informera tous les 6 mois des nouvelles dates de collecte afin de ramener votre kit et en récupérer un nouveau.

« Gestion Déchet Pro » établira un bordereau d'élimination (*ce document doit être conservé dans votre registre d'élevage pendant 5 ans*) et la facture correspondante vous sera remise.



ATTENTION : durée de présence sur site : 30 mn

Lundi 13 mai 2024

LE LONZAC	SELARL de Vétérinaires des Monédières - 2 rue Antoine Deshors	9h00
SEILHAC	SCP Vétérinaires des Chênes - 16 avenue Jean Vinatier	10h15
TULLE	Hangar du GDS 19- avenue du Dr Albert Schweitzer	11h30
MEYSSAC	Cabinet Vétérinaire - 290 route de Chauffour	14h00

Mardi 14 mai 2024

USSAC	SELARL ABIPOLE - ZAC de la Croix de l'Aiguillon	9h00
OBJAT	Clinique Vétérinaire - 24 avenue Raymond Poincaré	10h15
LUBERSAC	SELARL Vétérinaires PARPINEL & VERLINDE - 40 avenue de la Gare	11h30
UZERCHE	Clinique Vétérinaire de la Pomme - Faubourg de la Pomme	14h00

Judi 16 mai 2024

BEAULIEU	Place Albert (place de la Mairie)	9h00
SEXCLÉS	SELARL VET XAINTRIE - Riouzal	10h15
ARGENTAT	7 rue Emmanuel Berl - (parking de la Maison de Santé)	11h30
MARCILLAC LA CROISILLE	Ancienne déchetterie - Route d'Egletons (après ateliers municipaux)	14h00

Vendredi 17 mai 2024

BORT LES ORGUES	Cabinet Vétérinaire - 885 rue Jean Jaurès	9h00
NEUVIC	Parking à côté de Gamm Vert (en face ancien cabinet vétérinaire)	10h15
EGLETONS	Parking Espace Ventadour - Rue Henri Dignac	11h30
USSEL	Avenue de la Résistance	14h00

Judi 23 mai 2024

EYGURANDE	Place du Champ de Foire	9h00
SORNAC	Place de la Poste	10h15
BUGEAT	Place du Champ de Foire	11h30
CHAMBERET	Place du Champ de Foire	14h00



Collecte départementale des Déchets d'Activité de Soins en élevage (DAS)



Organisation de la collecte des Déchets d'Activité de Soins en élevage en Corrèze

Le GDS de la Corrèze met en place une solution collective afin de vous proposer un accompagnement dans la gestion de vos DAS.

Comment trier mes Déchets d'Activités de Soins (DAS) et les Médicaments Non Utilisés (MNU)

Dans les élevages, les soins donnés aux animaux génèrent de multiples déchets : aiguilles, seringues, pansements, gant de fouilles, flacons vides, périmés, ou entamés sans usage prévu, emballages, cartons,....

Ces déchets d'activités de soins sont classés en 3 catégories principales :

D.A.S.R.I.

Piquants, coupants, tranchants, éléments de travail souillés

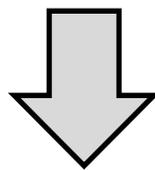
M.N.U.

Déchets à risque chimique ou toxique et produits non utilisés, flacons vides

Déchets banals

Cartons, plastiques, emballages

Collecte collective organisée par GCDS



**TRI
SELECTIF**

Règlementation : rappel

Tout producteur de DAS doit normalement les éliminer régulièrement et présenter une preuve de cette élimination en cas de contrôle.

Les DAS et MNU, produits en faible quantité dans les élevages, doivent impérativement suivre une filière encadrée. Tous les producteurs de DAS sont tenus de les éliminer et d'être à même de le prouver, quelle que soit la quantité produite (décret N°97 -1048 du 06/11/1997)

Accompagnement par votre GDS

Un partenariat est mis en place avec une structure agréée (Gestion Déchet Pro) qui œuvre depuis une dizaine d'année avec nos GDS limitrophes (03,63,23). Des points de collecte sont mis en place : 20 points de collecte sont répartis sur le département sur 5 jours. Une collecte est prévue tous les 6 mois environ. Nous vous informerons des points de collecte afin que vous puissiez vous rendre à celui qui vous convient le mieux.

Pour les adhérents du GDS 19, une prise en charge à 50% HT sera allouée pour votre 1^{er} collecteur après règlement auprès de « Gestion Déchet Pro ». L'aide vous sera versée en fin d'année par le GDS grâce aux aides du Conseil Départemental 19

Vous êtes nouvellement installé et adhérent au GDS, votre premier kit est intégralement remboursé par le GDS 19.

En cas d'indisponibilité lors du passage du camion lors d'une tournée de collecte, nous mettons à votre disposition des kits vides au GDS 19. *N'hésitez pas à nous contacter.*

Contact : GDS 19
Immeuble Consulaire – Le Puy Pinçon
Z.I. Tulle Est – B.P. 30 - 19000 TULLE
Tél. : 05 55 20 89 35 - Courriel : gds19@reseaugds.com